



Assemblée générale

Distr. limitée
5 août 2010
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Cinquième session

2-6 août 2010

Point 3 de l'ordre du jour

**Demandes soumises au Comité consultatif découlant
des résolutions du Conseil des droits de l'homme**

**M^{me} Chinsung Chung, M. Latif Hüseyinov, M. Shigeki Sakamoto, M. Dheerujall
Seetulsingh, M^{me} Halima Embarek Warzazi, M. Jean Ziegler, M^{me} Mona Zulficar:
projet de recommandation**

5/... Étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la série de résolutions que le Conseil des droits de l'homme a adoptées sur le droit à l'alimentation pour tous, en particulier la résolution 7/14 du 27 mars 2008 et la résolution 10/12 du 26 mars 2009,

Rappelant en particulier la résolution 13/4 du 24 mars 2010 dans laquelle le Conseil a pris acte de la présentation par le Comité consultatif de l'étude préliminaire sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation (A/HRC/13/32) et lui a demandé de prendre en compte, pour achever l'étude, les vues et observations de tous les États Membres, de tous les programmes et de toutes les institutions spécialisées de l'ONU ainsi que de toutes les autres parties concernées sur les bonnes pratiques en matière de politiques et de stratégies de lutte contre la discrimination présentées dans l'étude préliminaire,

Prenant note avec satisfaction des vues et observations présentées par les États Membres, les programmes et les institutions spécialisées de l'ONU, les autres organisations internationales, les institutions nationales des droits de l'homme et les organisations non gouvernementales au sujet de l'étude préliminaire sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation,

Rappelant également que dans sa résolution 13/4, le Conseil a demandé au Comité de poursuivre son travail sur la question de la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation et, à cet égard, d'entreprendre une étude préliminaire sur les moyens de promouvoir davantage les droits des personnes travaillant dans les zones rurales, et notamment les femmes, en particulier les petits exploitants engagés dans la production de denrées alimentaires et/ou d'autres produits agricoles, provenant directement du travail de la terre, de la pêche traditionnelle, de la chasse ou de l'élevage, et de faire rapport sur cette question au Conseil à sa seizième session,

Prenant en considération la décision adoptée par le Comité consultatif à sa première session portant création d'un groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation, composé de M. José Antonio Bengoa Cabello, M^{me} Chinsung Chung, M. Latif Hüseyinov, M. Jean Ziegler et M^{me} Mona Zulficar,

1. *Constate avec satisfaction* l'intérêt que l'étude préliminaire a suscité parmi les parties concernées et invite le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à prolonger le délai fixé pour les consultations;

2. *Charge* le groupe de rédaction actuel d'achever l'étude sur la discrimination dans le contexte du droit à l'alimentation en tenant compte des vues et observations qui ont été reçues, et de lui faire rapport à sa sixième session;

3. *Confie* au groupe de rédaction sur le droit à l'alimentation la réalisation de l'étude préliminaire sur les moyens de promouvoir davantage les droits des personnes travaillant dans les zones rurales demandée par le Conseil dans sa résolution 13/4, et le prie de lui faire rapport à sa sixième session.
